

24 heures en Calvados

Le préfet refuse les éoliennes de Bricqueville

Un projet d'implantation de trois éoliennes et d'un poste de livraison présenté par la société Elsam vient d'être rejeté par le préfet. « **Les éoliennes seraient très visibles du bourg de Bricqueville, dont l'architecture est traditionnelle. Elles introduiraient une rupture difficilement admissible dans le paysage** », estime le préfet. Cette commune du Parc des marais du Bessin et du Cotentin possède une église classée monument historique, le village voisin de Vouilly également. Pour le préfet, « **ce**

projet porte atteinte à l'intérêt patrimonial de cette zone ».

« **Je suis déçue de cette décision**, commente simplement Mirielle Dufour, maire de Bricqueville. L'association pour la sauvegarde du patrimoine se dit satisfaite de voir « **une décision raisonnable prise par le préfet** ».

D'autres zones de développement éolien sont en projet sur les Intercom de Trévières et d'Isigny-sur-Mer. Elles pourraient être confrontées aux mêmes oppositions.